

# Le « Grenelle de l'environnement » : et maintenant ?



GRUPE ACTUALITÉ  
FÉVRIER 2008

*Après les emballements médiatiques sur le "Grenelle de l'environnement", doit-on considérer que le soufflé est en train de retomber ? N'avons-nous plus qu'à attendre que les Pouvoirs Publics prennent les décisions nécessaires pour que le développement de notre société devienne "durable" (ou "soutenable"), chacun se déchargeant de ses propres responsabilités sur l'Etat. Mais ne nous y trompons pas : ce n'est pas la survie de la planète qui est en cause, c'est la nôtre. Ce n'est pas l'homme qui est en cause, c'est sa manière de vivre. Notre réflexion, notre effort d'information, notre prise de conscience ne doivent pas s'arrêter<sup>1</sup>. Sans un tel approfondissement, nous n'arriverons pas à nous convaincre de changer de comportements, de ne plus surexploiter les richesses de la terre et à nous persuader de notre coresponsabilité avec les autres pays.*

## Chercher un chemin avec une espérance durable

Au moment où nous sommes tous tentés de nous replier sur le local et sur l'immédiat, le développement durable nous propose une vision neuve de la vie en société, pour l'avenir de tous, avec la participation de tous. Deux axes peuvent nous guider dans cette « révision » et les renoncements qui l'accompagneront :

- **La solidarité entre les peuples** : on ne peut plus disjoindre action écologique et justice sociale. Il s'agit de prendre en compte la question sociale dans la problématique écologique. Un exemple est fourni par les différences d'impact d'une action sur le prix de l'énergie : une hausse nécessaire du coût de l'énergie a des effets très différents pour les pays les plus aisés et pour les plus défavorisés. Dans toute décision, le souci de « la destination universelle des biens » implique un développement équitable entre les pays.
- **La solidarité dans le temps** : nous sommes redevables de ce que nous faisons de la planète vis-à-vis des générations futures. Cette solidarité peut faire des progrès en s'appuyant sur la relation intergénérationnelle. Tel est le sens du devoir d'arrêter la dégradation de notre planète.

**Les questions du développement durable sont toutes liées les unes aux autres** : l'énergie, l'eau, la biodiversité, la pollution des sols, la déforestation, la concentration géographique de la pauvreté en Afrique, en Asie ou en Amérique Latine, les flux migratoires de populations. Ces interdépendances créent une grande complexité des enjeux, qui nécessite d'agir sur tous les fronts en même temps ; une complexité qui, doublée des incertitudes scientifiques, alimente le scepticisme ambiant.

**Face à cette complexité, il appartient évidemment à l'Etat d'agir, notamment :**

- de provoquer une rupture dans les habitudes individuelles et collectives, afin d'obtenir des citoyens l'adhésion indispensable à la réalisation des changements à opérer
- d'organiser collectivement la maîtrise de la consommation des ressources non renouvelables ou menacées, et l'abandon des gaspillages (transport, chauffage, déchets, etc.).

**Mais, ne nous y trompons pas, l'Etat ne peut pas tout faire.** Face à la complexité des enjeux, l'expertise et la détermination des objectifs ne sont plus à la portée d'un seul acteur central, pas plus que l'évolution des mentalités. **Il ne**

**s'agit pas seulement d'ajouter une contrainte environnementale à la contrainte sociale**, d'empiler de nouvelles mesures ni de compléter le cadre réglementaire par une panoplie de taxes environnementales. Il s'agit surtout de modifier nos comportements individuels et collectifs : individuels, en nous persuadant que le comportement de chacun compte et que notre adhésion est une condition indispensable à l'efficacité collective. Pour rendre possibles les décisions politiques aux niveaux national, régional ou local, encore faut-il que les citoyens les acceptent et y participent.

**Au moment où nous allons avoir à élire nos édiles municipaux et cantonaux, il faut avoir présentes à l'esprit les exigences environnementales et de développement durable qui doivent présider à nos modes de vie.** Chacun connaît déjà des exemples d'actions entreprises par des collectivités territoriales en faveur de l'environnement, qu'il s'agisse de la circulation, des transports en commun, de l'utilisation des énergies renouvelables pour les besoins des bâtiments publics, du traitement des déchets, voire des actions de co-développement solidaire concernant l'eau et l'assainissement, etc.

Il reste pourtant encore beaucoup à faire ! A titre d'exemple, citons :

- Dans le domaine de l'urbanisme, peut-on tolérer la poursuite de l'étalement urbain dont les effets négatifs sont aussi bien un gaspillage d'espace et d'énergie qu'une forme de ségrégation sociale ? Peut-on soumettre au débat public les choix essentiels du renforcement de la ville ?
- Alors que l'eau constitue l'un des grands défis de l'avenir, est-il bien raisonnable de vouloir multiplier l'installation de canons à neige dans des stations de moyenne montagne, (surtout si le réchauffement climatique risque d'en limiter l'usage dans peu de temps) ?
- Alors que les transports sont une des principales sources de pollution atmosphérique, doit-on, pour maintenir la vitalité des centres ville, construire des parkings ou développer les transports en commun ?
- Dans le domaine de l'alimentation individuelle et collective, n'est-il pas urgent de faire le choix de la proximité, des produits de saison, labélisés, équitables, tout en assurant la promotion de conditionnements plus simples et recyclables afin de réduire la surabondance des déchets ?...

## Il est impératif de nous convaincre que les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, doivent pouvoir s'appuyer sur une opinion publique informée et motivée.

Le premier enjeu est donc celui de l'éducation au développement durable. Elle doit se fonder sur une volonté personnelle, une prise de conscience gratifiante et non pas sur la peur et le catastrophisme. Et c'est là notre responsabilité.

### Pratiquement cela veut dire qu'il nous appartient de :

- nous former et nous informer sans cesse pour aller plus loin dans la prise de conscience des problèmes du développement durable ;
- changer, au quotidien, nos comportements d'utilisateurs et de consommateurs pour combattre les gaspillages ;
- lutter contre la tendance générale à créer toujours plus de "besoins durables" qui vont à l'inverse du souci de l'environnement (par exemple, des besoins artificiels de consommation et d'équipement en produits pas vraiment indispensables, de plus en plus sophistiqués et "énergétiques") ;
- nous interroger sur l'image que nous avons de l'avenir et de notre mode de vie, car ce n'est pas une consommation de plus en plus effrénée qui conduit au bonheur ;
- porter attention, en continu, au coût écologique de chacun de nos actes, notamment ceux qui sont susceptibles de porter atteinte aux solidarités entre les générations et entre les peuples ;
- remettre en question notre regard sur le monde, les grands équilibres entre les nations et les peuples, les impacts du développement sur la justice et la paix mondiale ; prendre conscience de nos responsabilités de citoyens de pays riches.

Renonçant à être prédateur, l'être humain n'est donc pas appelé pour autant à se fondre dans une nature resacralisée, mais à y tenir sa responsabilité, en s'inscrivant dans une vision globale de l'humanité. Ce travail de lucidité, qui nous est demandé, est une manière d'honorer la vertu d'espérance. Les appels à une retenue nécessaire devraient nous inciter à mettre en place les conditions d'une sobriété heureuse, c'est-à-dire respectueuse des besoins fondamentaux de l'être humain et en même temps efficace vis-à-vis des défis écologiques.

Tout cela n'est ni simple, ni facile, car allant à contre courant. C'est pourtant la tâche qui s'impose à tous aujourd'hui et sans attendre.

### Et nous, chrétiens, dans le contexte du développement durable ?

Plus que jamais, notre foi au Dieu créateur nous invite à nous ouvrir à ce signe des temps du développement durable. Nous y sommes fortement conviés dès les premières pages de la Bible. « *Le Seigneur Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour cultiver le sol et le garder* » (Gn 2, 15). La nature est reçue des mains de Dieu. L'être humain en est le gérant et doit la gouverner avec respect et conscience. Gestionnaire, libre et responsable, il est chargé de continuer l'œuvre de Dieu en organisant la vie pour en faire un avenir. Dans cette action de co-création, il est appelé à refléter « l'image de Dieu ».

Or, il faut bien reconnaître qu'avec nos frères les hommes nous nous sommes davantage laissés emportés à « dominer » la nature plutôt qu'à « servir la création » loin d'une perspective de respect et de justice, comme si nous avions reçu carte blanche pour gérer la terre à notre guise.

Pendant longtemps, la sensibilité écologique a été soupçonnée, quand elle n'a pas été tournée en dérision. Or les scientifiques unanimes nous le répètent aujourd'hui : les données climatiques et énergétiques montrent qu'il y a urgence à réagir. Partageons-nous cette interpellation ? Acceptons-nous d'être désarçonnés en prenant le temps d'écouter d'autres voix qui bousculent nos préjugés ? Le pape lui-même nous invite à prendre ce chemin : « *Il est fondamental de « penser » la terre comme « notre maison commune » et, pour qu'elle soit au service de tous, d'opter, quand il s'agit de la gérer, pour la voie du dialogue plutôt que pour celle des choix unilatéraux (...). Il importe d'abord de faire mûrir dans les consciences la conviction qu'il nous faut collaborer ensemble de manière responsable. Les problèmes qui se profilent à l'horizon sont complexes et urgents. Pour affronter cette situation avec efficacité, il convient d'agir de manière concertée.* »<sup>2</sup>

Toute la tradition biblique et la pensée sociale chrétienne ne cessent de nous inciter à cette prévoyance collective, à une réelle solidarité entre les nations riches et pauvres, à la nécessité de donner un visage humain au futur.

Les limites auxquelles nous nous heurtons peuvent constituer **une chance** pour inventer une nouvelle manière de vivre ensemble et de faire société, mais également une chance pour revisiter notre foi et notre présence de chrétiens dans le monde. Ne perdons pas cette opportunité<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Comme nous y invitent de nombreuses publications et notamment les travaux de la dernière session des Semaines sociales de France « *Vivre autrement. Pour un développement durable et solidaire* », Paris-La Défense, 16-18 novembre 2007.

<sup>2</sup> Message de Benoît XVI pour la journée mondiale de la paix célébrée le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

<sup>3</sup> Le site Internet de Pax Christi propose une documentation abondante pour poursuivre la réflexion : <http://paxchristi.cef.fr>

### Les Églises s'intéressent à l'écologie

1970 – Discours de Paul VI aux responsables de la FAO

1972 – Discours de Paul VI devant la conférence des Nations Unies à Stockholm

1979 – Encyclique « *Redemptor hominis* » (Le rédempteur de l'homme) de Jean Paul II : « *La volonté du créateur était que l'homme entre en communion avec la nature comme son « maître » et son « gardien » intelligent et noble, non comme son « exploitateur » et son « destructeur » sans aucun ménagement.* »

1989 – Rassemblement européen œcuménique de Bâle, de grande importance quant à la prise de conscience du problème écologique par les Églises européennes, notamment protestantes.

1990 – Message pour la paix de Jean Paul II, « *La paix avec Dieu créateur, la paix avec toute la création* »

1995 – Le mouvement Pax Christi alerte les évêques de France de façon insistante.

2000 – « *Le respect de la création* » de la Commission sociale des évêques de France.

2004 – « *L'environnement : quel monde pour demain ? L'Église a-t-elle son mot à dire ?* » Groupe Actualité – Diocèse de Grenoble

2007 – Message de Benoît XVI au Patriarche œcuménique Bartholomeos Ier à l'occasion du Symposium « *Religion, science et environnement* » au Groenland

## Diocèse de Grenoble-Vienne

Maison Diocésaine - 12, place de Lavalette - 38028 GRENOBLE cedex 1 - Tél : 04 38 38 00 38 - Fax 04 38 38 00 39  
[www.diocese-grenoble-vienne.fr](http://www.diocese-grenoble-vienne.fr) [communication@diocese-grenoble.com](mailto:communication@diocese-grenoble.com)